



Paris, le 1^{er} mars 2012

**Comité de suivi du protocole des voies navigables
réunion du 1^{er} mars 2012**

**La pression intersyndicale CGT, CFDT et UNSA conduit l'administration
à donner plus de place à la représentation des personnels
au sein du Conseil d'Administration du futur EPA VNF.**

Suite à la réunion du 27 février 2012, l'administration nous a présenté une nouvelle contre proposition validée par le Cabinet :

- Le nombre de représentants du personnel passe **de 5 à 8** sur un total de 26 assurant ainsi une plus large représentation.
- Est introduit également la possibilité sur la demande de la majorité des représentants du personnel du CA d'inscrire un point à l'ordre du jour.

C'est dans ces conditions que l'intersyndicale a accepté de poursuivre les discussions au sein du comité de suivi.

Toutefois notre revendication reste inchangée : le nombre de représentants du personnel doit être de 9 sur un total de 27 membres afin de respecter la règle du tiers.

Concernant le recrutement des OPA, nous entendons que le ministère tienne dans les plus brefs délais la réunion tripartite MEDDTL/Budget demandée par les organisations syndicales siégeant au comité de suivi.